

SANTÉ ■ Une "Unité thérapeutique de l'insuffisance cardiaque" à l'hôpital de Saint-Yrieix

L'UTIC, l'atout cœur de l'hôpital

Le centre hospitalier confirme son sens de l'innovation et sa constante préoccupation de répondre aux besoins de la population.

En ouvrant en avril dernier, l'Unité thérapeutique de l'insuffisance cardiaque (UTIC), l'hôpital de Saint-Yrieix accueille au sein du service de médecine cardio-vasculaire, des groupes de patients insuffisants cardiaques.

L'insuffisance cardiaque est un problème majeur de santé publique. Il s'agit d'une maladie touchant en France un million de patients, soit 12 % des patients de plus de 60 ans consultant en médecine générale ; la maladie est responsable de 150.000 hospitalisations par an. Or l'insuffisance cardiaque a bénéficié de progrès thérapeutiques considérables.

Une prise en charge multidisciplinaire

Pourtant il apparaît aujourd'hui évident qu'améliorer l'espérance de vie et la qualité de vie que le patient insuffisant cardiaque devienne un acteur actif de sa propre prise en charge. En effet, une large part des hospitalisations et des complications de l'insuffisance cardia-



UNE PARTIE DE L'ÉQUIPE DE L'UTIC AUTOUR DU DR ANNABEL DOUZON. L'équipe est pluridisciplinaire : cadre de santé, infirmière, kiné, professeur d'APS, psychologue, diététicienne et médecin.

que chronique pourraient être évitées car elles sont dues à des arrêts de traitements ou des erreurs de prise en charge en lien avec une formation inadaptée du patient et/ou de ses proches.

L'UTIC est avant tout un programme d'éducation thérapeutique pour les patients insuffisants cardiaques.

Son objectif est double :

Pour une médecine « novatrice et proche des patients »

Le Dr Annabel Douzon, praticien hospitalier en cardiologie au centre hospitalier de Saint-Yrieix depuis deux ans, est la responsable médicale de l'UTIC.

Elle a suivi sa formation universitaire à l'hôpital de Pontotise, notamment auprès de l'un des « pontes » de l'insuffisance cardiaque, le Pr Jourdain. Après avoir présenté sa thèse sur cette pathologie, elle a rejoint, avec son mari, médecin hospitalier lui aussi, l'hôpital Jacques-Boutard.

Très favorable à une médecine novatrice et proche des patients, elle souhaite développer cette nouvelle unité en s'appuyant notamment sur des postulats très clairs. « Aujourd'hui, il est nécessaire de dépasser le côté paternaliste de l'Hôpital,



ANNABEL DOUZON. Responsable médicale de l'UTIC.

en offrant aux patients les moyens de leur propre éduca-

nes, sur une durée de deux journées (mardi et mercredi). A compter de janvier prochain, les sessions seront hebdomadaires. Un programme visant l'autonomisation est défini au début de l'hospitalisation et chaque demi-journée répond à des objectifs précis.

Treize personnes ont suivi ce programme innovant. Seulement deux ont été ré-hospitalisées

Plusieurs compétences médicales et paramédicales s'associent afin que le patient quitte le service, au terme de la seconde journée, avec sa propre « feuille de route ».

A l'heure actuelle, 13 personnes (dont la moyenne d'âge était de 69 ans) ont suivi ce programme d'éducation thérapeutique innovant. Seulement deux ont été ré-hospitalisées, ce qui, dores et déjà, confirme la valeur ajoutée de l'UTIC. Tout en contribuant à la rationalisation des dépenses de santé. Plus qu'une affaire de cœur... ■

Thierry Tible

32.000 DÉCÈS PAR AN

L'insuffisance cardiaque est définie par un état physiopathologique dans lequel une défaillance de la fonction systolique du myocarde le rend incapable d'assurer un débit sanguin compatible avec les demandes des tissus à fonction métabolique de l'organisme.

Il s'agit d'une maladie grave, grevée d'une mortalité élevée, avec plus de 32.000 décès par an en France. En 2000, la prévalence de l'insuffisance cardiaque en Europe était estimée à 5,3 millions de personnes ; cette prévalence devrait probablement doubler d'ici 2030.

En France, 600.000 à 1.000.000 patients présentent une insuffisance cardiaque, avec un âge moyen de 75 à 77 ans. L'incidence est de 80.000 à 120.000 nouveaux cas par an. La pathologie est responsable de 150.000 hospitalisations par an ; la durée moyenne d'hospitalisation est évaluée à 11 jours ; on dénombre en moyenne 2 hospitalisations par an et par patient.

Par ailleurs, le diagnostic d'insuffisance cardiaque est posé chez 24 % des patients hospitalisés pour une autre cause. Selon une étude épidémiologique française, le taux de réadmission après un premier épisode d'insuffisance cardiaque, était de 81 % dans les 18 mois. Enfin, le coût de l'insuffisance cardiaque est évalué à 20.000 € par an, pour un patient à un stade avancé de la maladie. Le retentissement socio-économique de cette pathologie est majeur du fait de la limitation fonctionnelle importante qu'elle impose aux patients et du coût des thérapeutiques : les médicaments, les hospitalisations et les transplantations cardiaques. ■